



Réunion Conseil d'Administration n° 05
Jeudi 15 mai 2025 à 19h00 en présentiel

Ordre du jour :

- Validation du PV du CA du 27 Mars 2025
- Quelques Infos...
- Tour de table des Présidents
- Point sur le recrutement
- Tarif licences 2025/2026
- Ordre du jour AG 2025
- Questions diverses

Membres du Conseil d'Administration

Présents :

Daniel SOBIERAJ, Patrick CHAPUIS, Thibaud TISSERAND, Romain BRUNETTI, Gérald BERNIGAUD, Nathalie ROUX, Isabelle JARRET, Frédéric PUAUD, Cédric BRUFFIN.

Excusés : Sophie BRECHET, Sébastien JARRET

Invités

Présents : Christelle THOMAS, Jérôme EPS

Invités présidents clubs

Présents : Sylvain CAMINATI (Montréal), François BERNIER (Meximieux), Laure SERVIGNAT (Bellegarde), Gaëtan ARNAL (BOURG), Jean-Baptiste BUTET (vice-président Bourg), Daniela CHARLETTE (Montluel), Patrice ESCANDE (Chatillon),

Jean-Marc SEVE (Trévoux).

Excusés : Aurélien POMMIER (Revermont), Fabien CERISOLA (Oyonnax)

Absents : Jérôme RICHARD (Montrevel), Ahmed ZIOUD (Ambérieu), Ugo PENDAO (Belley)

Le quorum étant atteint la séance débute à 19h00.

Romain BRUNETTI, Président du Comité remercie toutes les personnes présentes pour ce 5ème CA et ouvre la séance.

Romain BRUNETTI soumet à l'approbation du Conseil d'Administration le Procès-Verbal du CA n°4 du 27 mars 2025.

Validation du Conseil d'Administration à l'unanimité du Procès-Verbal du CA n°4.



- Quelques Informations importantes

Campagne ANS pour le comité : sur les dernières années le PPF, n'a pas été inclus dans cette subvention, après échange avec Valérie Cordury, nous pouvons intégrer le PPF sur cette saison, bénéfique pour le comité qui a pour cause une augmentation du montant de la subvention jusqu'à 8000€, en contre partie des dernières saisons compris entre 2000€ /3000€.

Par ailleurs la subvention d'aide à l'emploi qui était attribué sur le poste de NICOLAS Solveig pour un montant de 10 800€ annuel, a pu être basculé sur l'emploi de EPS Jérôme sur l'année 2024, car cette subvention est attribuée sur un poste et sur un salarié.

Pour cette année, l'aide à l'emploi sera sur la création de poste du chargé de développement, pour un montant de 12 000€ par an pendant 3 ans.

Les Labels clubs :

Romain Brunetti sera en charge cette année des dossiers de Label pour les clubs, en attendant le nouveau salarié du comité qui prendra la relève pour l'année prochaine.

Quiproquo avec la CTA :

Alors que les dates étaient prévues depuis le mois de septembre, la CTA a organisé une formation JAJT2, sur le même week-end d'avril pour le stage départemental JAJT3 du comité. Heureusement à force de parlementer les jeunes arbitres ont pu effectuer le stage PPF organisé par le comité.

Laurent PFIEFFER doit rencontrer les encadrants de l'arbitrage pour échanger sur cette problématique, afin que cette situation ne se reproduise pas.

Romain Brunetti a échangé avec Patrick SINGLAT, et d'après lui il y aurait eu une mésentente dans les projets et la CTA est plutôt satisfaite des projets menés et aboutis sur notre territoire.

Le comité devrait garder la MAD arbitrage la saison prochaine.

Renouvellement formation cadres dans les clubs (accompagnement et suivi, par le comité).

A revoir avec la Ligue sur la méthode de formation car les honoraires (4.00€ de l'heure par participants), ne sont pas à la hauteur du niveau de formation.

La direction technique nationale et le bureau directeur technique de la FFHB ont décidé de changer la formule des Intercomités Nationaux.

A partir de l'année prochaine les finalités ne se feront plus à Orléans, cette décision officiellement motivée par le fait que moins de 20% des joueurs et joueuses sont vus lors des finalités, ce qui entraîne une détection quasiment nulle, et également réduction coût financier pour la FFHB. Cette réforme implique une imposition de 2 regroupements régionaux, la ligue supportera le coût financier. Ouverture d'une 7^{ème} poule au lieu de 6, afin d'accueillir un maximum de comités.

Le club de Bourg se positionne pour accueillir le tournoi fin de saison, le 8 juin 2025.

Proposition validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Le club gère l'évènement, des inscriptions, organisation et le bon déroulement de la journée, cependant le comité s'engage à fournir les goodies pour les participants.



- Tours de table présidents de clubs

Dans l'ensemble les clubs ont une certaine stabilité pour les licences, même certains clubs en augmentation des licenciés dans le développement des pratiques : Baby Hand, Hand Fit, BEACH Hand. Reconduction des ententes par peu d'effectifs dans certaines catégories de jeu.

Et malheureusement des clubs qui ne peuvent pas accroître le nombre de licenciés, par manque de créneaux pour les entraînements.

Jérôme EPS (CTF comité), a mis en place des temps d'échanges pour créer du lien avec les clubs et entraîneurs autour des plainières sur cette saison.

Jérôme EPS souhaite également, informer sur la grande révolution en ce qui concerne le championnat -9 et -11, car gros impacte pour les joueurs qui changent de catégorie d'âges, le but étant de faire évoluer les joueurs.

Information FFHB :

Un déficit d'un montant de 1 500 000€, sera présenté lors de l'assemblée Générale de la Fédération, le 16 et 17 mai à Paris.

- Point sur le recrutement

Le recrutement du futur salarié chargé de Développement de la pratique sur notre territoire au plus près des clubs. 3 candidatures ont été retenues, et 2 profils sortent du lot.

- Tarif licences 2025/2026

Pas d'augmentation des licences sur la part du Comité.

Au niveau de la FFHB augmentation des licences de 0,72€ cts à 2,14€.

En ce qui concerne la Ligue AURA l'exercice 2024 est négatif, en cause pas d'anticipation sur le budget des prud'hommes en cours, donc certainement augmentation pour supporter le déficit.

- Ordre du jour AG 2025
 - 1) appel des délégués
 - 2) adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
 - 3) rapport moral
 - 4) rapports des commissions
 - 5) rapports financier et budget prévisionnel

Ordre du jour AG 2025, validé à l'unanimité par le CA.

- Questions diverses

Demande du président du club de Meximieux, redistribution de la subvention ANS aux clubs, à hauteur des frais engagés pour les stages PPF (part club 35,00€ par participant).

COMITÉ AIN
FFHANDBALL



Brunetti Romain répond, que le budget 2025 est inconnu à ce jour, et que le comité a subi une augmentation sur les stages PPF cette saison, non répercutée sur la part club et parents.

Mais possibilité de réimputer une partie de la subvention, si le budget le permet.

Sondage de EPS Jérôme (CTF), auprès des présidents de clubs présents, pour relancer la coupe de l'Ain sur toutes les catégories sur la prochaine saison

Les présidents présents approuvent, en revanche la problématique sera de trouver des créneaux.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20h50.

Le Président
BRUNETTI Romain